

Rapport public Parcoursup session 2026

I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (48331)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (48331)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	590	0

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Evaluations obtenues au lycée, résultats à l'examen du BAC, avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise des savoirs fondamentaux et des savoir-faire techniques	Bulletins de première et terminale- Relevés de notes du supérieur (étudiants en réorientation). Capacité de progression entre la première et la terminale .	Très important
Savoir-être	Capacité à s'impliquer dans la formation	Bulletins de première et terminale Fiche avenir Relevés du supérieur (étudiants en réorientation) Savoir-être: capacité à s'impliquer , à travailler régulièrement, sérieusement , à travailler en équipe, à s'organiser , à organiser ses transports	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation à intégrer la formation : participation à la JPO, projet professionnel , connaissance du parcours choisi, connaissance de notre IUT, connaissance de la façon de se rendre à l'IUT, etc...	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans des projets périscolaires.	Adéquation entre les activités périscolaires et les attendus des SAE et projets .	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les appréciations sur les bulletins faisant référence à du bavardage, de la déconcentration et des absences aux contrôles ne permettent pas de classer le dossier .

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

En effet nous tenons compte lors de l'étude des dossiers de la participation des candidats aux journées qui leur sont consacrées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Notre équipe pédagogique étant constituée de cinq enseignants expérimentés, nous nous sommes répartis les dossiers des candidats. Nous avons procédé à plusieurs réunions de cadrage en amont. Nous avons choisi les critères essentiels garantissant une bonne chance de réussite en gestion. Tous les dossiers ont été être regardés par 2 membres de la commission . Ensuite la commission s'est réunie pour classer une première cohorte de candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers des candidats les plus complets retiennent plus facilement l'attention. Les lettres de motivation détaillant les engagements du candidat, et faisant état de sa bonne connaissance du parcours choisi et de l'établissement sont un atout important pour être retenu. L'attention est portée particulièrement sur le "Savoir-être" et l'assiduité.

Signature :

Directeur de l'établissement I.U.T. de Mantes en
Yvelines,
Benoît PETIT